

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vraye, 2 février 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Vraye](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (293)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Vraye, 2 février 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26880>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 février 1849](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Vraye](#)

Lieu de destination Compiègne (Oise)

Description

Résumé Godin annonce à Vraye qu'il n'a pas reçu les morceaux [d'une pièce de cuisinière] qu'il a envoyés ; il l'informe qu'il lui a envoyé une pièce pour faire fonctionner sa cuisinière et que le transport de la pièce cassée est à sa charge.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Vraye

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Profession libérale

Biographie Notaire à Compiègne (Oise) au milieu du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

jet interpellé appelle du jugement qui est une
espèce d'arrangement que le tribunal a arrêté
il est difficile de poursuivre la contrefaçon la
propriété industrielle n'est pas connue de notre temps
nos effectuons compléments et à l'ordre avec
notre Droit

Lafore Monsieur Laplace-Borgnet
Janvier 31 nous avons bien reçu par votre lettre du 15.
la somme de 1050 francs ^{en dépêche} dont votre a été
créditée sans
ay il n. s.

Meubles Monsieur Lucy
Janvier 2 j'aurais lundi fait choix des fontes que vous fait
avoir ~~chez~~ bâti au mari mais pourtant on l'a
n'aurait de vos bâtières n'aient encore arrivé
à Paris ^{à mon grand} faites 24 heures que y était
ava moi est remise des toings espérant les
rencontrer pour les mettre immédiatement en
charge je ne sais si les a trouvés pris
de la. faites vos efforts pour cette tout
toute le temps est favorable je ne crain
pas prendre par route si vous prévoyez qu'il faudra
ne soit pas longtemps en route dans le cas
contraire il y a un dévouement qui va conduire
des farines à mariage je pourrais en profiter
ne vous dirait il pas agréable que je vous
remette une valise sur Paris pour vous varier
des droits

299
comptine voyage
je ne pas encore reçu les morceaux que vous êtes
avoir mis en valise mais je vais vous espérer
la plus tôt afin que vous puissiez vous
servir de votre valise nous n'ay pas à
payer le transport ^{dont le pagaïe dont me réservé}